

# SAINT LAURENT

## de la Cabrerisse

### Toute l'actualité de Saint Laurent

Chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais,

**JUIN 2023**

**MAIRIE**

**Du lundi au vendredi**

**10h30 à 12h00**

**14h30 à 16h30**

**Tél. 04.68.44.01.53**

**Fax 04.68.44.05.44**

**[mairie@saintlaurent11.fr](mailto:mairie@saintlaurent11.fr)**

**Site internet :**

**[www.st-laurent-de-la-cabrerisse.com](http://www.st-laurent-de-la-cabrerisse.com)**

Les beaux jours arrivent et comme chaque année, une multitude d'animations se mettent en place pour notre plus grand plaisir.

Dès la fin de ce mois, les 24 et 25 juin, aura lieu la 5<sup>ème</sup> édition du Festival de la Cabrerisse avec un nouveau programme exceptionnel. Les Jeudis de la Distillerie commenceront début juillet et ce jusqu'à fin août, avec là aussi un programme très varié et merveilleux. Je n'oublierai pas notre traditionnelle fête des associations le 13 juillet au soir avec son feu d'artifice (sous réserve), qui nous permet de nous retrouver très nombreux pour un moment de convivialité intergénérationnel. Et bien sûr toutes les diverses manifestations organisées par nos différentes associations (pompiers, Cellier des Demoiselles, le Cabirou, l'Escargot...).

Je voudrai profiter de ce petit mot pour remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour la réussite de ces manifestations, qui sans eux ne pourraient exister.

Je vous souhaite de passer un bel été et surtout de venir partager ces moments de joie et de bonheur lors de ces spectacles.

Le Maire

Xavier de Volontat



## Les projets à l'étude se peaufinent

### Travaux réalisés et en cours

#### **Enfouissement des lignes av. de Talairan.**

Suite à la réorganisation de la desserte électrique des quartiers de la rive gauche consécutive à la réalisation de l'aménagement du site de la distillerie, les diverses lignes : éclairage, télécommunication et électrique, viennent d'être enfouies par le Syaden pour un coût de 70600 euros dont 7400 à charge pour la commune.

#### **Bassin de Salles.**

Après le nettoyage du bassin, il a été procédé au remplacement des canalisations de la chambre des vannes.

#### **Station de remplissage/rinçage des pulvérisateurs et machines à vendanger.**

Les réglementations européennes et françaises dans le domaine de l'eau ont pour but de reconquérir la qualité des milieux aquatiques, en limitant les apports de pollution dans les cours d'eau. Un contrôle ayant mis en évidence le non-respect par certains usagers des conditions d'utilisation de l'aire de lavage et remplissage, ne permettant pas une protection efficace des milieux aquatiques, la construction d'une nouvelle aire est en cours. Cette réalisation d'un montant de 486800 € sera subventionnée à 75% par l'agence de l'eau, FEADER, la commune de Tournissan, le reste sera pris en charge par la commune et les professionnels. L'installation technique ne change pas de place, un bassin d'évaporation récupérant les eaux usées sera réalisé au dessus à côté des services techniques.

#### **Le Pont sur la Nielle.**

Commencés depuis déjà quelques mois les travaux sur le pont avancent peu à peu. A l'heure actuelle c'est la société R3S qui met en place des anodes et envoie également du courant pour les activer, ce courant étant sans danger pour l'homme. Cette méthode qui est aussi utilisée sur les coques des navires va stopper le développement de la rouille évitant ainsi toute corrosion, ce qui entraînera la détérioration du pont.

#### **Traversée du village.**

Suite à plusieurs réunions de la commission en charge du projet, quelques points précis émergent à savoir : mise en place de réducteurs avenue de Talairan, aménagement du carrefour du monument aux morts, mise en conformité des trottoirs ainsi que du devant de l'église pour personnes à mobilité réduite. Tout ceci est à l'étude et ne pourra se concrétiser qu'avec l'aval du Département et l'architecte des bâtiments de France.

#### **Le Portanel**

L'une des portes en forme de porche du quartier de l'Escargot cœur historique du village qui donne accès à la rivière était devenue un danger et en 2017 a dû être démolie. Le réaménagement du site à l'étude depuis plusieurs mois proposait la reconstruction du porche à l'identique, mais cette proposition n'ayant pas été validée par l'architecte des bâtiments de France, c'est donc sans la reconstruction de la voûte que ce réaménagement va être réalisé. Il comportera également la création d'un belvédère donnant sur le site de la distillerie départ des sentiers de randonnées touristiques, et la réfection de l'escalier menant à la rivière. D'un montant de 190000 € le projet sera subventionné par l'Etat 72787€, le Département 33510 € ainsi que par la région dont le montant est en attente.

\*\*\*\*\*





## MEDIATHEQUE

Horaires :

### Mardi

9h30 - 11h30 et de 17h à 18h

### Mercredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

### Vendredi

9h30 - 11h30 et de 17h à 18h30

### Samedi

9h30 à 11h30

## JUILLET - AOÛT Horaires d'été

### Mardi

9h30 - 11h30

### Mercredi

9h30 - 11h30 et de 16h à 18h

Vendredi de 17h à 18h00

### Samedi

9h30 à 11h30

## MAIL :

mediathequeslc11@gmail.com

Tél. 04.68.33.39.30

## OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Heures d'ouvertures :

Lundi- Mercredi - Vendredi - Samedi

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Tél. 04.68.46.08.01

## MAISON MEDICALE

Dr Marie-Claude Jordan

tél. 04 68 44 08 38

Dr Julien DUFOUR

Dr Céline GAILLARD

Consultations uniquement sur rdv

Visite et consultations tous les jours

Tél. 04.68.44.01.85

## INFIRMIERES

Tél 04.68.33.91.78

## MANIFESTATIONS ESTIVALES

24 -25 juin 2023 Festival de la Cabrerisse

06 juillet au 24 Août 2023 21 H Les Jeudis de la  
Distillerie

13 Juillet 2023 Festéjades et Feu d'artifice.

18 Juillet 2023 Marché Animation 9h à 12 H

**Morena la Griotte** traverse le monde sur sa Rosalie.  
Elle chante la mer et les filles des ports. jongle Elle ac-  
compagne sa parole avec des coquillages, un accordéon,  
un pandeiro, un piano à pouce et quelques objets percus-  
sifs insolites. Son répertoire s'est construit autour de la  
« Chanson de rue...Chanson guinguette ».



08 Août 2023 Marché Animation 9 H à 12 H

Fanfare à 6 Pattes

Des airs festifs de jazz Nouvelle-Orléans, une touche  
de swing manouche et de mélodies d'antan : une fan-  
fare de poche explosive !



05 Août 2023 Fête du Cellier des Demoiselles

# FESTIVAL DE THÉÂTRE DE LA CABRERISSE

SAINT-LAURENT DE LA CABRERISSE



SAMEDI 24 JUIN À PARTIR DE 17H

**WWW.CABRERISSE.COM**

DIMANCHE 25 JUIN À PARTIR DE 14H

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS : 04 68 44 01 53



Jeff Carrel



à part ça ?

# BUDGET 2023

## Délibération sur le compte financier unique M57

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Patrick BONNERY, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2022, dressé par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		205 767,86	805 574,34		805 574,34	205 767,86
Opérations de l'exercice	1 133 956,35	1 422 881,42	514 140,25	1 256 736,06	1 648 096,60	2 679 617,48
<b>TOTAUX</b>	<b>1 133 956,35</b>	<b>1 628 649,28</b>	<b>1 319 714,59</b>	<b>1 256 736,06</b>	<b>2 453 670,94</b>	<b>2 885 385,34</b>
Résultats de clôture	-	494 692,93	62 978,53	-	62 978,53	494 692,93
Restes à réaliser			21 611,41	150 000,00	21 611,41	150 000,00
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>-</b>	<b>494 692,93</b>	<b>84 589,94</b>	<b>150 000,00</b>	<b>84 589,94</b>	<b>644 692,93</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>-</b>	<b>494 692,93</b>	<b>-</b>	<b>65 410,06</b>	<b>-</b>	<b>560 102,99</b>

## Délibération sur le compte financier unique M49 (eau)

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		191 468,28		178 501,83	-	369 970,11
Opérations de l'exercice	228 339,44	226 288,73	135 761,32	151 961,73	364 100,76	378 250,46
<b>TOTAUX</b>	<b>228 339,44</b>	<b>417 757,01</b>	<b>135 761,32</b>	<b>330 463,56</b>	<b>364 100,76</b>	<b>748 220,57</b>
Résultats de clôture	-	189 417,57		194 702,24	-	384 119,81
Restes à réaliser		-	12 511,20		12 511,20	-
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>-</b>	<b>189 417,57</b>	<b>12 511,20</b>	<b>194 702,24</b>	<b>12 511,20</b>	<b>384 119,81</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>-</b>	<b>189 417,57</b>	<b>-</b>	<b>182 191,04</b>	<b>-</b>	<b>371 608,61</b>

il a été décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales, toutefois il faut savoir que ce taux s'applique sur la base d'imposition déterminée par l'Etat, base qui elle, est en augmentation.

## INFORMATIONS DIVERSES

### SAVEURS DU TEMPS POUR LES SENIORS

L'association sociale de la fédération Agir-ARRCO en partenariat avec la commune de St Laurent et l'Espace Sénior Corbières Minervois à proposé, jeudi 09 février une action de prévention intitulée « Les saveurs du temps, le bonheur n'a pas d'âge. Les séniors étaient nombreux avoir répondu à l'invitation de leur caisse complémentaire. Au programme de cette rencontre, une

conférence, « Votre santé et si vous la prenez en main » animée par le Dr Florence Martin.

3 séances de sophrologie proposée par Alexandra Cauwet.

Les participants étaient enchantés de leur initiation à la sophrologie, à l'unanimité !

Des bilans médico psychosociaux de prévention gratuits ont aussi été proposés aux participants.



### Visite de monsieur le sous-préfet.

Dernièrement entouré de quelques élus Xavier de Volontat maire de la commune accueillait Rémi Recio sous-préfet de Narbonne. Un large tour d'horizon permit d'aborder tour à tour les divers projets à venir : le site du Portanel, la traversée du village, le chantier en cours de la station de lavage ainsi que les réalisations depuis le début de la mandature. Autant de sujets qu'écoula avec attention le sous-préfet assurant les élus de son soutien.

Une rencontre au cours de laquelle eurent lieu des échanges fructueux de part et d'autre et qui se termina par la visite du site de la distillerie et la rénovation du pont.



### Plan communal de sauvegarde

Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et catastrophes naturelles : inondation, séisme, incendie... et à la gestion des crises associées. Suite à ce plan il va être créé une petite réserve communale de sécurité avec l'aide de personnes volontaires. Pour ces personnes il s'agira d'effectuer les missions les plus simples : information à la population, accueil des sinistrés, collecte et distribution au profit des sinistrés... ceci afin de permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions dangereuses et complexes. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

### Chiens errants :

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique pour la sécurité de tous. Quand aux déjections de ces derniers les propriétaires sont priés de bien vouloir les ramasser, des distributeurs de sacs sont à leur disposition à certains endroits du village.

### Restauration Scolaire : Changement de prestataire.

En rejoignant, la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise et Minervois en 2013, (CCRLCM), la Commune de Saint Laurent de la Cabrerisse ne pouvait plus juridiquement exercer la compétence « Restauration collective ».

Cependant, pour des raisons tant qualitatives qu'économiques, la commune avait fait le choix de continuer à contracter avec la Société API pour la fourniture et la livraison des repas de restauration scolaire.

Aujourd'hui, contraints par Monsieur le sous-préfet de dénoncer le contrat passé avec la Société API, nous ne pouvons que nous soumettre et contracter désormais avec la CCRLCM.

De cette situation que nous n'avons pas choisie, résulteront un changement des modalités de réservation des repas et une augmentation conséquente du prix :

- ♦ Le prix du repas passera de 3.75 € à **4.57 €**

## Les habitants de St Laurent en 1613 et 1701

En 1613, toute la population habite dans le Fort où on compte 52 maisons habitées et 6 étables avec une population d'environ 400 habitants.

Qui sont-ils ? On peut le savoir grâce aux deux des trois compoix que garde la mairie de St Laurent. En 1613, le compoix ne donne que deux confronts, le cers et l'autan, autrement dit l'ouest et l'est. Ainsi, les maisons qui sont désignées « cers, la muraille et autan, la rue » sont situées à gauche dans la rue gauche du Fort. Là habitent les familles Ranc, Barral, Rouch, Maurel, Milhié, Amalric (qui possède en plus l'unique maison des Barris) et le prieur des Palais.

Le château existe, assez semblable à ce qu'il est aujourd'hui. C'est un bien noble, non assujetti à l'impôt, de ce fait, il n'est pas signalé sur le compoix de 1613. Il appartient à cette époque à Pierre de Vieu, seigneur de Noguière. Il est acheté par la famille de Grave en 1617.

Quant aux maisons dont les confronts précisent « cers la rue, autan la muraille », elles sont situées à droite de la rue de droite. Là habitent les familles Brieu, Milhie, Boy, Lafour, Lefargue, Couarde, Brau, Parazols, Amalric, Malacoste, Saury.

Les maisons du milieu sont plus difficiles, voire impossibles, à localiser précisément, mais on peut avancer qu'y résident les familles Laval, Boissière, Parazols, Andrieu, Anduze, Bories, Borset, Gailarde, Gouzy, Hentalle, Boissière.

Dans une des maisons de droite de la rue de droite, au n° 43 ou 45, il y avait un puits. Que reste-t-il en 1701 de cette configuration ? Peu de chose. On sait qu'en 1701, il y a 33 propriétaires dans le Fort et 7 maisons dans les Barris. Le compoix de cette année-là donne les 4 confronts, cers et autan, aquilon et midi.

Après quelques risques d'erreurs, on peut reconstituer la rue de gauche :

Sous le porche, le local qui servit d'église pendant plusieurs siècles (Ecosse d'Oc). Puis, le recteur Borniol, au rez-de-chaussée possède une remise (actuelle Ecosse d'Oc) et au premier étage habite la veuve Poudou.

M. de Grave des Palais : une volière devenue la maison n°1.

François Fourié : une maison désignée ainsi : cers la muraille, marin la rue et M. Despalais (de Grave), aquilon M. Despalais et Michel Grisou. Ainsi la maison de François Fourié se compose du rez-de-chaussée et du 1er étage des maisons actuelles n° 5 et 7 ainsi que du deuxième étage du local du Prieur des Palais.

Le Prieur des Palais : le rez-de-chaussée de la maison n° 9.

Michel Grisou occupe le premier étage de la maison n° 9. elle est désignée ainsi cers la muraille,

marin M. Despalais et rue, midi sieur Despalais et François Fourié, aquilon M. Despalais. Cette maison du n° 9 est un exemple de la complexité de l'habitat du Fort.

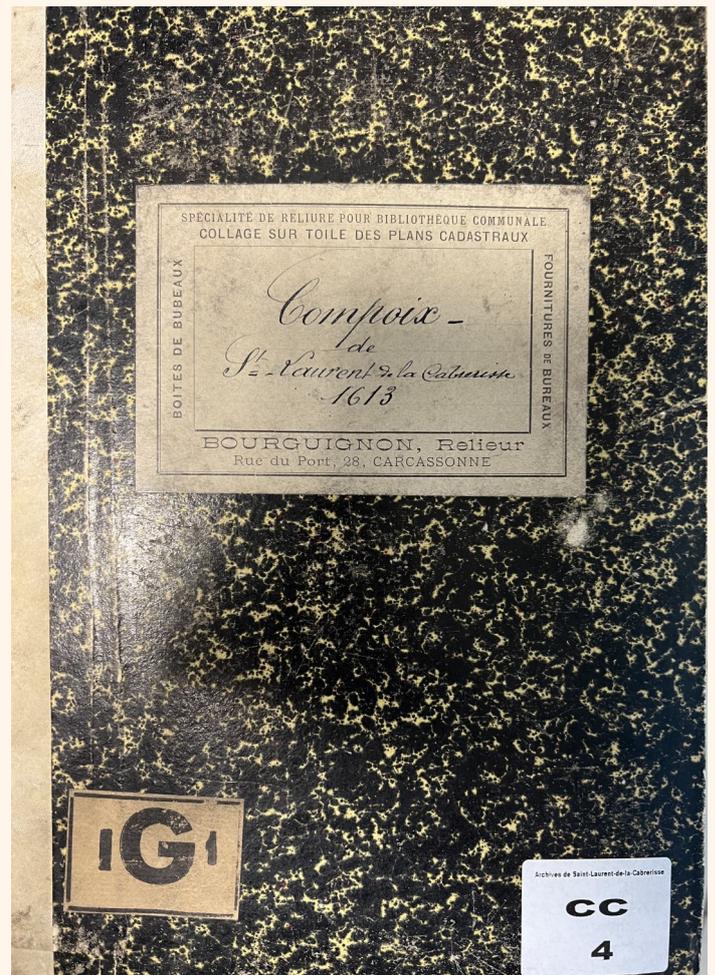
Marc Antoine de Grave :

- le château est désigné ainsi : une maison et basse-cour, cers lui-même (terrasse et jardin), marin rue et le prieur des Palais (le bûcher), midi le sieur prieur des Palais et Michel Grisou.
- Une tour et pigeonnier sur icelle, se tenant avec sa maison, cers, midi, aquilon, lui-même, marin rue.
- Une terrasse joignant la maison, cers et aquilon la rivière, marin et midi lui-même.

Pierre Olivier occupe une maison cers et aquilon rue, marin Borios, midi M. Despalais. Cette maison située à gauche du Portanel a été détruite.

Le compoix de 1701 a été établi à la demande de Marc Antoine de Grave, maire perpétuel, avec l'aide de François Fourié et de Jean Borios, consuls.

Guylaine Housset



## Histoire d'eau de 1868 à nos jours

Dès 1868, l'alimentation en eau potable du village était assurée par la " **source de Cabrerisse**", l'eau arrivant par gravitation au moyen d'une canalisation en ciment. En 1927, en raison de l'extension de la commune, divers quartiers étaient en partie ou totalement privés d'eau. Arthur Caraguel, maire de la commune et le conseil municipal décident la réalisation d'un projet fontinal qui engloberait : la source, un barrage sur la Nielle, un béal, la construction d'une turbine élévatoire avec un bassin récepteur et une canalisation en fonte pour desservir tous les quartiers. Courant Mai, le plan de la turbine, présenté par Henri Gibert architecte géomètre était approuvé par les élus. En Octobre 1928, le préfet de l'Aude donnait son aval et la construction de la turbine pouvait débuter. C'est en Janvier 1930 que la « mini usine hydraulique » est opérationnelle et permet comme prévu d'alimenter tous les quartiers. Les rues sont alors pourvues de fontaines à usage domestique tandis qu'en certains lieux du village se dressent des colonnes à usage agricole. Quelques années plus tard, les moteurs électriques prirent le relais. La turbine restera en activité jusqu'en 1973, date à laquelle le débit de la " **source de Cabrerisse**" étant devenu insuffisant, c'est le captage de la " **source de Salles**" sous la mandature de Jean Bonnafous qui prit le relais, l'eau arrivant à l'aide de conduites en fonte et toujours par gravitation jusqu'au château d'eau. Dans les années 1990, sous la mandature de Jean Mestre un bassin de réserve sera construit un peu en aval de la source. Le problème de l'eau étant un atout majeur, pour palier à tout manque la municipalité sous la mandature de Xavier de Volontat prend la décision en 2009 de faire un forage au lieu dit : **Taille-Pas**. Celui-ci est relié sur la canalisation de la source de Salles passant à proximité afin de prendre le relais. Quand au château d'eau devenu obsolète, c'est un bassin d'une contenance de 500 mètres cubes, soit le triple de l'ancien qui voit le jour en 2020 au lieu- dit : **la Guillère**. A ce jour le village est toujours alimenté par la source de Salles.

